REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
.....
MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENTURBAIN
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
.....
SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL ET DE LA MAINTENANCE
.....
SERVICE DES MARCHES PUBLICS
.....

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
.....
MINISTRY OF HOUSING AND URBAN DEVELOPMENT
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS
.....
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT AND MAINTENANCE
.....
PUBLIC CONTRACTS SERVICE
.....

DECISION N° 00234 /D/MINHDU DU 11 JUIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00083/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE). LOT 1 : VILLE DE NKOTENG ET NANGA-EBOKO, LOT2 : VILLE DE NKOLAFAMBA ET LOT 3 : VILLE DE MORA.

FINANCEMENT : FONDS ROUTIER / EXERCICES 2023 - 2024.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;
Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;
Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu le dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00083/AONR/MINHDU/CIPM/2023 du 01 juin 2023 pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries en terre et / ou revêtues dans certaines villes du Cameroun (en procédure d'urgence). Lot 1: ville de Nkoteng et Nanga-Eboko, lot2: ville de Nkolafamba et lot 3: ville de Mora. Financement : Fonds Routier / Exercices 2023 - 2024;
Vu Le Procès-Verbal de la séance N°72 du 10 Juillet 2023 de la CIPM/MINHDU, proposant les attributions aux Bureaux d'Etudes Techniques.

DECIDE:

Article 1er – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des lettres commandes relatives à la consultation suscitée :

N° Lot	Villes	Soumissionnaires	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
1	Nkoteng et Nanga-Eboko	Gpt TEAM INTERNATIONAL / WINNER Sarl	37 923 483	Dix (10) mois
2	Nkolafamba	BEM ENGINERING CONSULTING	22 831 929	Dix (10) mois
3	Mora	CABINET TWS	11 263 163	Cinq (05) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera /-

Yaoundé, le 11 JUIL 2023

LE MINISTRE

LE MINISTRE
THE MINISTER

Courtès née Ketcha Célestine

Ampliations :
- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINHDU